

VILLE de MONTBARD
B.P. 90
21506 MONTBARD CEDEX

ARRETE N° 2025-15
Occupation du domaine public
Rue Benjamin Guérard

LE MAIRE DE MONTBARD,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 et suivants ;

VU le Code de la Route ;

CONSIDERANT la demande en date du 21 janvier 2025 de la SARL MATHIOT FRERES domiciliée 8 route de Montbard - 21500 MARMAGNE ;

ARRETE

ARTICLE 1 : En raison des travaux de réfection de toiture, la SARL MATHIOT FRERES est autorisée à mettre en place un échafaudage et, en fonction de l'avancement des travaux, à stationner un camion grue au 21 rue Benjamin Guérard, à compter du jeudi 30 janvier jusqu'au vendredi 28 mars 2025.

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire sera fournie et mise en place par la SARL MATHIOT FRERES qui prendra toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité des piétons et des automobilistes. La SARL MATHIOT FRERES devra maintenir l'accès aux riverains et aux services de secours en cas de nécessité.

ARTICLE 3 : La SARL MATHIOT FRERES, la Gendarmerie, la Police Municipale sont chargées chacune en ce qui la concerne de la bonne exécution du présent arrêté.